

Bilan carbone 2022

Analyser l'empreinte carbone pour agir

Novembre 2023



Chez MGEN, on mesure l'impact carbone

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les entreprises de plus de 500 salariés doivent réaliser leur bilan carbone. Dès 2022, MGEN mesure son impact carbone en cohérence avec l'ensemble des maisons du Groupe VYV afin de s'engager à le réduire.

C'est quoi un bilan carbone ?



Un outil de diagnostic

Conçu par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), il permet de comprendre et d'analyser l'activité des organisations en matière d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre. Cela permet de savoir combien de tonnes de CO₂ une organisation rejette lorsqu'elle fonctionne.



Une méthode officielle

Proposée par l'ADEME, elle prend en compte les immobilisations, les déplacements, l'énergie, les déchets et la fin de vie, les livraisons et le fret, les achats d'une organisation. Pour chacun de ces segments, des équivalences carbonées sont définies par l'ADEME (par exemple 1 ordinateur portable = 156 kg de CO₂)*

* Source : Base Empreinte® de l'ADEME

Le périmètre de l'étude sur l'année 2022



102 sections départementales

29 espaces mutuels sur l'ensemble du territoire français ouverts à nos adhérents



62 services de soins et d'accompagnement mutualistes sur 30 établissements (relevant du livre 3 du Code de la mutualité)



9 750

collaborateurs dans 5 entités juridiques et dans la filiale MGEN Solutions



16 espaces régionaux
13 centres de services



3 centres informatiques
1 siège national réaménagé en 2022

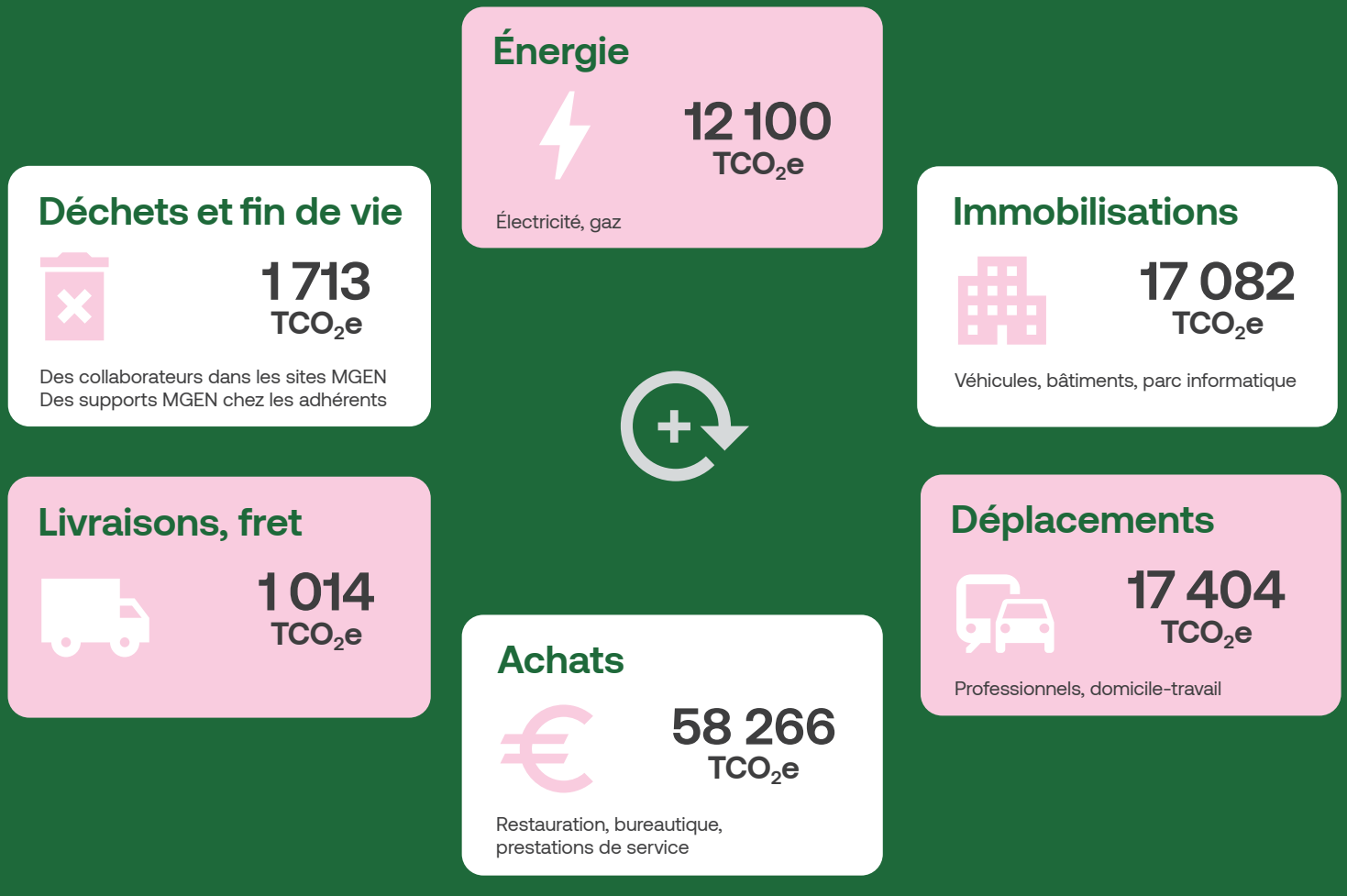
MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Bilan carbone 2022

Analyser l'empreinte carbone pour agir

Novembre 2023

Le bilan carbone en 2022 pour MGEN



=

TCO₂e

= Tonne équivalent CO₂, cette unité créée par le GIEC permet de mesurer les émissions de gaz à effet de serre émises par une entreprise ou une organisation

107 579
TCO₂e

Soit 11 tonnes de CO₂e
par collaborateur
(équivalent à 56 887 km
réalisés en voiture)

Bilan carbone 2022

Analyser l'empreinte carbone pour agir

Novembre 2023

Chez MGEN, on distingue les émissions de CO₂e selon nos 2 grands pôles d'activités.

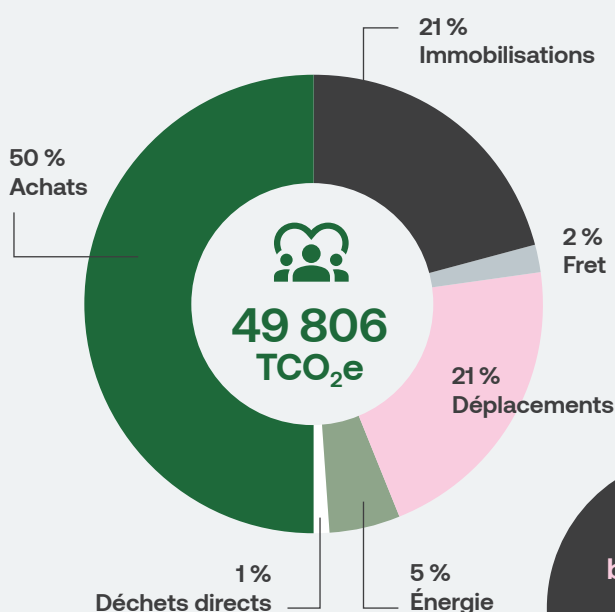
Les activités assurantielles

Les activités assurantielles (relevant du livre 2 du Code de la mutualité) ou tertiaires, c'est-à-dire les sections départementales, les centres de services, le siège social, ou les locaux informatiques.

 **5 710** collaborateurs

8,7 tonnes

CO₂e par collaborateur



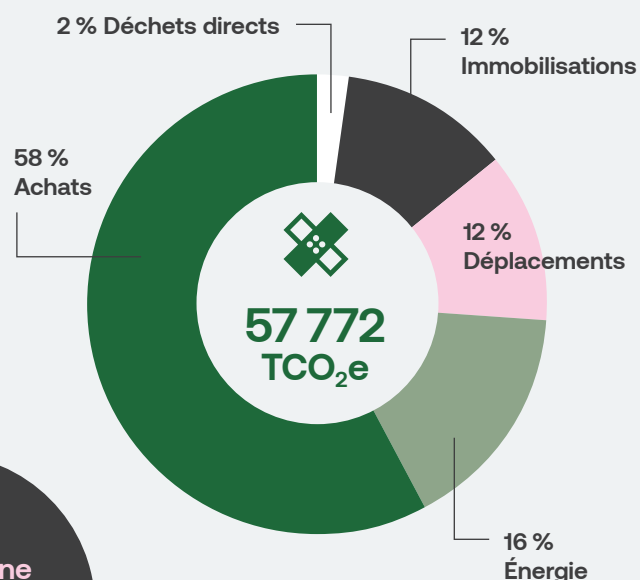
Les activités de santé

Les activités de santé à travers l'offre de soins mutualistes (relevant du livre 3 du Code de la mutualité), c'est-à-dire des EHPAD, des centres optiques et dentaires, les établissements de santé mentale, etc.

 **4 040** collaborateurs

14,3 tonnes

CO₂e par collaborateur



Total bilan carbone = 107 579 TCO₂e

Les activités de santé sont plus émettrices de CO₂ car plus consommatrices de matériel médical, de denrées alimentaires, de déplacements de patients, de consommation énergétique...

Bilan carbone 2022

Analyser l'empreinte carbone pour agir

Novembre 2023

Chez MGEN, on va plus loin dans le bilan carbone en prenant en compte l'impact de l'ensemble de nos activités.



mgen
GROUPE vyv

Que comprend le bilan carbone élargi ?

L'impact des modes de travail

Numérique



526
TCO₂e

Cloud, mails, site internet, échanges en visio, applications MGEN

Télétravail



538
TCO₂e

Énergie et matériels utilisés au domicile des collaborateurs

Prestations CSE



2 072
TCO₂e

Remboursements des activités sociales et culturelles des collaborateurs



L'impact des activités

Prestations de santé

Utilisation des produits et services MGEN par les adhérents : hospitalisations, médicaments, soins médicaux, actions sociales...



366 574
TCO₂e

→ 87 kg de CO₂e par personne protégée (4,2 millions)



Total
Bilan carbone
élargi
(hors investissements)

477 288
TCO₂e

L'impact des investissements



Finance

415 648
TCO₂e

Actifs cotés (taux de couverture 75,80 %)



Total
Bilan carbone
élargi
=
892 936
TCO₂e

MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Bilan carbone 2022

Analyser l'empreinte carbone pour agir

Novembre 2023

mgen^{*}

GRUPE vyv

Chez MGEN, on s'engage !



Dans les territoires

Pour que ce projet soit porté et compris par le plus grand nombre, MGEN accompagne l'ensemble de ses sites assurantiels (relevant du livre 2 du Code de la mutualité, et tertiaires) et met à disposition un outil pour calculer leur propre empreinte carbone.



Objectif 100 %

des sites assurantiels ayant mesuré leur impact carbone grâce au calculateur carbone local.

Vers une stratégie climat

Cet état des lieux permet à MGEN de se lancer dans l'élaboration de sa stratégie climat en suivant la méthodologie ACT Pas à Pas de l'ADEME. L'objectif de ce travail est de définir la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de s'inscrire au mieux dans les engagements de l'accord de Paris.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public